



FRAKTION



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 9 janvier 2020

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Monsieur le Ministre de la Défense concernant l'armée luxembourgeoise.

Dans une interview de Monsieur Hans-Peter Bartels accordée au journal allemand « *Welt am Sonntag* » le 5 janvier 2020, le commissaire parlementaire aux forces armées « *Wehrbeauftragter des Deutschen Bundestages* » a évoqué notamment le manque de personnel au sein de l'armée allemande qui a atteint un niveau record et les difficultés auxquelles l'armée se voit et se verra confrontée compte tenu des nouveaux défis et de la complexité grandissante des contextes géopolitiques.

Le commissaire aux forces armées est une fonction occupée depuis 1956 et consiste en une personne intermédiaire entre l'armée et le parlement. Elle est chargée de l'inspection du commandement interne et du respect des droits de l'homme au sein des troupes. Ainsi, tout soldat qui se sent discriminé peut s'adresser au commissaire sans passer par la hiérarchie.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Défense :

- Compte tenu des problèmes qui sont survenus au sein de l'armée luxembourgeoise entre la direction et la représentation du personnel, Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'une fonction de commissaire aux forces armées, à l'instar de notre voisin allemand, pourrait être envisagée pour l'armée luxembourgeoise ?
- Dans la négative, Monsieur le Ministre peut-il m'en expliquer les raisons ?
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il me dire s'il est disposé à proposer une telle initiative et m'en indiquer le calendrier ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Marc Spautz
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 09 janvier 2020

Objet : Question parlementaire n° 1679 du 09.01.2020 de Monsieur le Député Marc Spautz -
Instauration d'un commissaire aux forces armées

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président,

Mars Di Bartolomeo
Vice-Président de la Chambre des Députés